



LA GRANDE BRADERIE DES EMPLOIS AIR FRANCE

Acte 2

Après avoir recueilli les annonces de l'employeur dans le cadre du durcissement du plan Transform'2015, la CGT Air France réaffirme son complet désaccord avec la stratégie menée.

Les annonces en termes de suppressions d'emplois sont conformes aux fuites récemment parues dans la presse :

- 350 chez les pilotes ;
- 700 chez les hôtesses et stewards ;
- 1800 chez les personnels au sol dont :
 - 700 au hub de CDG
 - 600 dans les escales de provinces dont l'essentiel dans les 3 bases province :
 - 188 à Marseille
 - 101 à Toulouse
 - 104 à Nice
 - 24 à Lyon, 32 à Ajaccio, 26 à Bastia, 14 à Mulhouse, 30 à Strasbourg, 35 à Nantes, 53 à Bordeaux, 13 à Montpellier, 4 à Toulon, 2 à Cayenne, 2 à La Réunion et 13 à Fort-de-France et Pointe-à-Pitre ;
 - 200 au cargo (provinces et Dom comprises) entraînant la fermeture du site d'Orly ;
 - 150 à 200 (chiffre non arrêté à ce jour) dans la logistique et les supports ;
 - Mise en place d'une sorte de « solidarité » entre secteurs. Des salariés de secteurs non concernés par le PDV (Commercial France & International, Informatique, Industriel) pourront être mutés fictivement dans des secteurs ciblés par le PDV afin de pouvoir quitter l'entreprise.

C'est aujourd'hui flagrant, depuis l'annonce de la mise en place de son plan d'austérité Transform'2015, l'entreprise **met en place une économie qui détruit sa valeur au fil de sa croissance**. En guise de projet d'avenir, la direction nous présente une inquiétante attrition de l'activité d'Air France.

Ce deuxième plan social en un an déshumanise chaque jour un peu plus l'entreprise. La CGT alerte depuis plusieurs mois sur l'accroissement inquiétant de la souffrance au travail générée par le plan Transform'2015. En vain.

Transform' déshumanise également les aéroports français en imposant à nos passagers des procédures d'enregistrement entièrement automatisées. Ceux-ci n'ont d'autre choix que d'utiliser des machines qui tuent l'emploi au nom d'une logique purement financière. Laissons le choix à nos passagers. Unissons les nouvelles technologies et l'humain au lieu de les opposer.

Les annonces de l'employeur sonnent également le glas à moyen terme des bases province inaugurées en grandes pompes il y a à peine 2 ans. La saignée d'emplois dans ces trois bases va imposer le passage de pans entiers d'activité Air France à la sous-traitance. Quant aux autres escales de Province, l'attrition se poursuit dangereusement.

Le virage low-cost pris par l'entreprise ne correspondra jamais au modèle de compagnie traditionnelle d'Air France, le prix à payer en termes de destruction d'emplois est gigantesque pour un résultat plus qu'incertain.

Ironie de l'histoire, Air France s'engage dans le low-cost au moment où ce système est montré du doigt pour ses pratiques sociales et commerciales. Ryanair vient d'ailleurs d'être condamnée par la justice française pour avoir délibérément bafoué le code du travail français.

La commission des affaires européennes de l'assemblée nationale est en train de saisir la commission européenne afin qu'elle statue sur le système low-cost et les nombreuses aides publiques illégales qui lui sont apportées en Europe.

Dans ce concert de critiques de plus en plus nombreuses vis-à-vis des pratiques de ces entreprises low-cost, un petit village gaulois fait de la résistance, il s'agit du gouvernement français. Premier actionnaire d'Air France, celui-ci encourage ce virage low-cost en aidant financièrement Air France à mettre en place son plan de dépeçage de l'entreprise.

Pire, le gouvernement ne tient pas compte d'un rapport du Commissariat Général à la Stratégie et à la Prospective qu'il a lui-même commandé. On comprend mieux pourquoi à la lecture de ce rapport : celui-ci stipule que sans soutien politique, les compagnies aériennes traditionnelles risquent de disparaître à moyen terme.

Pire, l'état français aura mis Air France en difficulté en accordant des créneaux de vol supplémentaires aux compagnies du Golfe, favorisant ainsi au détriment d'Air France des compagnies adossées à des états ou émirats financièrement surpuissants. Là encore la distorsion de concurrence est flagrante...

Pourtant, la contribution annuelle d'Air France à l'économie française est de plus de 26 milliards d'euros, soit 1,4 % du PIB français. Air France, c'est 55 000 salariés et près de 300 000 emplois induits. Laisser Air France se faire dépecer, c'est dégrader un peu l'économie française et augmenter le cortège des emplois précaires et des privés d'emploi dans notre pays.

Air France mérite un autre avenir. La CGT se battra de toutes ses forces pour que se tiennent rapidement des Assises du Transport Aérien, qu'elle réclame au gouvernement depuis plus d'un an.

Au cours des débats du point n°1 (consultation sur la stratégie), les élus de la session du CCE ont refusé à l'unanimité d'être consultés, renvoyant la direction à ses chères études devant le conseil d'administration. A l'issue, si la stratégie n'est pas explicitée clairement, la session de CCE devra se prononcer à la demande de la CGT sur le déclenchement d'un droit d'alerte.

Ceci est un camouflet pour une direction qui avance masquée. A l'issue de la mise en place de Transform' en juin 2012, celle-ci nous assurait que ce plan serait suffisant pour retrouver le chemin de l'équilibre. Moins d'un an après, notre PDG nous propose ce qu'il appelle un « ajustement » en supprimant 2800 emplois supplémentaires !

Ces 2800 suppressions d'emplois représentent une marge d'erreur de 55 % dans l'appréciation par la direction Air France de la situation en 2012. **Que se passerait-il si les salariés observaient les consignes de sécurité à 55 % près ?**

Pour conclure, la CGT soutiendra toutes les initiatives de salariés visant à contrer la stratégie de l'entreprise qui porte atteinte à nos vies personnelles et professionnelles.

La CGT considère comme de la légitime défense le fait de s'opposer à ce plan. Nous irons rapidement dans tous les secteurs informer les salariés et débattre avec eux des moyens à mettre en œuvre pour contrer cette trajectoire mortifère pour l'emploi formé et qualifié.